

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

### La Journée mondiale de l'eau célèbre son 17<sup>e</sup> anniversaire le 22 mars 2009

St-Faustin-Lac-Carré, le 19 mars 2009 AGIR pour la Diable tient à souligner cet important événement qu'est la Journée mondiale de l'eau. Une occasion idéale pour entamer un travail de réflexion quant à la gestion de cette ressource naturelle vitale - [www.unwater.org](http://www.unwater.org)

Tradition entamée en 1993 par une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 22 mars est depuis dédié à l'or bleu. Cette année, l'ONU a choisi *Les eaux transfrontalières* comme thème. « La gestion de l'eau par bassin versant est un exemple parfait pour illustrer cette thématique », explique Nadia Bonenfant, directrice d'AGIR pour la Diable. « L'un des slogans de l'ONU s'applique parfaitement bien à notre mission : *Que nous soyons en amont ou en aval, nous sommes tous dans le même bateau!* »

Nadia Bonenfant estime qu'il est plus efficace de gérer l'eau selon ses frontières naturelles, qu'en la dissociant au gré des frontières administratives érigées par l'Homme. En effet, puisque les activités à l'amont d'un cours d'eau (plus près de la source) se répercutent à l'aval (vers l'embouchure), il s'avère essentiel d'outrepasser les limites administratives. C'est ce que permet l'approche par bassin versant, adoptée par le Québec en 2002. Une initiative remarquée et félicitée dans un rapport de l'ONU publié en mars 2009.

Les eaux transfrontalières nécessitent parfois une concertation internationale, tel que pour le bassin versant des Grands Lacs. Partagés entre le Canada et les États-unis, ces plans d'eau renferment 18% des réserves mondiales d'eau douce! Contamination chimique, pollution agricole, pression démographique, l'intégrité écologique de ces écosystèmes est malheureusement altérée depuis plusieurs décennies. Signé en 1972, puis révisé en 1978 et en 1987, l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs (AQEGL) engage les deux pays à réduire et à contrôler la pollution. Grâce à cet accord, de multiples projets ont été entrepris afin de restaurer ces milieux et de prévenir la contamination à la source.

Sur une échelle plus locale, le bassin versant de la rivière du Diable commande lui aussi un important travail de concertation. Ici, les eaux transfrontalières ne connaissent pas de frontières nationales, mais plutôt municipales. « Le rôle d'AGIR pour la Diable est de rallier les usagers de la rivière et de ses tributaires, comme les municipalités, afin de gérer ces ressources hydriques d'une manière durable », résume Nadia Bonenfant. Pour la directrice, la résolution des conflits liés aux eaux transfrontalières transige inévitablement par la coopération... et l'action! En 2008, AGIR a œuvré sur plusieurs fronts. L'organisme a aménagé des frayères pour l'omble de fontaine, organisé des ateliers de revégétalisation des rives, mis sur pied un projet pour préserver des milieux humides, nettoyé les rives de la Diable en compagnie de bénévoles, poursuivi des programmes de suivi de la qualité de l'eau... Et 2009 s'annonce tout aussi chargée! Il est bon de rappeler qu'en tant qu'organisme à but non lucratif, AGIR pour la Diable compte sur l'appui de ses membres et partenaires financiers pour mener à bien ses mandats.



Merci à nos partenaires  
financiers...



... et à tous nos autres  
membres!